



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 42427

## Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la mixité à l'école. Même s'il apparaît que la culture de la mixité doit être intégrée à toutes les formations des professeurs, il faudrait introduire dans la formation initiale et continue des enseignants du primaire et du secondaire un module portant sur la façon d'appréhender la mixité au sein de la classe et d'assurer son bon fonctionnement. En effet, une meilleure sensibilisation à l'éducation à l'égalité pourrait les aider à lutter contre les stéréotypes sexués et à modifier certains comportements culturels, différenciés selon le genre des élèves. Il souhaiterait connaître son sentiment sur ce sujet.

## Texte de la réponse

La convention du 25 février 2000 pour la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, dans le système éducatif, inclut l'introduction systématique d'une formation spécifique, ayant pour thème « l'élargissement des choix professionnels des filles et des garçons, les rôles sociaux des femmes et des hommes, l'identification des stéréotypes » dans la formation initiale des enseignants, au sein des IUFM. L'IUFM de Lyon a été désigné établissement pilote pour cette action, La prise en compte de la dimension sexuée des conduites, des pratiques et des représentations - celles des élèves, comme celles des enseignants(es) et de l'ensemble du personnel dans le système éducatif - peut permettre de mieux comprendre les processus à l'oeuvre dans la formation des identités sexuées des jeunes élèves, comme des adolescents et peut également servir à la construction des compétences et de l'identité professionnelle des enseignants. C'est sur cette base qu'un programme d'action a été décliné en trois volets : formation, recherche, documentation. Des modules de formation initiale ont été proposés aux stagiaires, ainsi que des outils leur permettant d'analyser, au cours de leurs stages, leurs pratiques professionnelles quant à la dimension sexuée. A la fin de l'année universitaire 2002-2003, tous les professeurs-stagiaires de l'établissement ont bénéficié d'une formation à l'égalité (de trois à six heures selon les sections). Les interventions des enseignants(es) ont eu lieu dans le cadre de groupes de suivi consacrés à l'analyse de pratiques dans la classe et dans l'établissement. Une vingtaine d'IUFM ont développé ce type d'initiative, souvent sur une base facultative, d'une durée de 3 à 6 heures en moyenne. Une expérience importante a été capitalisée ces trois dernières années, disponible pour servir de base à une extension et une pérennisation éventuelle de cette pratique.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 42427

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 29 juin 2004, page 4858

**Réponse publiée le** : 4 janvier 2005, page 97